

Portrait

— HÉLÈNE PORTHEAULT- INTERVENANTE MUSICALE DANS LES ÉCOLES DE LA CCVA.

Cette jeune femme de 25 ans, née à Chartres, mais orléanaise de puis sa plus tendre enfance, a su très vite que la musique ferait partie de son projet de vie. Elle apprend très jeune la trompette puis, après le bac, s'oriente à la fois vers des études musicales théoriques, en s'inscrivant à la Faculté de Musicologie de Tours, et pratiques en étudiant la trompette au Conservatoire d'Orléans, puis à Paris. Elle obtient le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) en juin 2008, et signe son premier contrat d'intervenante musicale, à la communauté de communes du Val d'Ardoux, en septembre 2008.

Quel est votre rythme de travail au sein des écoles du canton ?

Je travaille huit heures par semaine. Les cours, pour chaque classe, s'échelonnent sur 15 séances, de 45 mn chacune pour le cycle 3 (CE2, CM1, CM2) et de 30 mn pour le cycle 2 (CP, CE1).

Vous reste-t-il un peu de place pour la trompette ?

Un petit mi-temps... J'enseigne la trompette dans les écoles de musique de Saint-Pryvé et Saint-Jean-le-Blanc ainsi que le solfège à Saint-Hilaire et Saint-Pryvé.

Racontez-nous comment se passe une séance avec les enfants ?

La séance commence par un échauffement corporel - sur un fond musical, sans parole - puis vocal ; viennent ensuite un travail sur le rythme, en utilisant le corps comme des percussions, et l'apprentissage d'un chant à l'unisson, accompagné à la guitare ; elle se termine par l'écoute d'une œuvre, pendant laquelle les enfants « entrent dans leur bulle », yeux fermés, bras autour des jambes, pour s'isoler des autres et entrer dans le silence et la musique.

Les enseignants assistent-ils à vos séances ?

Bien sûr ! Les maîtres et maîtresses doivent toujours être présents ! Ils sont les référents, responsables de leurs élèves. Les projets de classe ont été élaborés avec eux, et nous devons former une équipe aussi unie que possible. Je suis toujours ravie quand un enseignant m'aide à animer une séance. Je pense que cette connivence est également bénéfique pour les enfants, qui ont pour leur maître ou maîtresse beaucoup d'admiration et de confiance.

Quelles sont vos impressions après ces quelques mois de travail en tant que professionnelle intervenant auprès des enfants ?

Que du bonheur ! On donne beaucoup, c'est un métier difficile, mais on



reçoit au centuple. Il m'est arrivé de vivre de merveilleux instants de partage avec les enfants. J'ai aussi pu enrichir mes cours par des propositions enfantines étonnantes, qui ont été pour moi source de joie. Et je me dis que c'est bien là le métier que j'avais rêvé de faire.

Après des journées aussi bien remplies, vous reste-t-il un peu de temps pour des loisirs ?

Comme tout instrumentiste, j'ai besoin de jouer dans des ensembles. J'ai la joie de faire partie du Brass Band du Val de Loire et du Big Band de Saint-Jean-de-la-Ruelle. J'assure également la co-direction de l'orchestre d'harmonie de Saint-Pryvé, et je dirige une chorale d'adultes à Saint-Hilaire, « La Pie Chorus ».

Merci Hélène pour ce portrait sincère et optimiste que vous avez bien voulu dessiner pour les habitants de la communauté de communes du Val d'Ardoux, et bonne chance !

Interview réalisée par Denise Reynaud.